Direction générale de la mer et des transports

Délégation de pouvoirs nº 2005-02 du 21 janvier 2005 de la présidente-directrice générale au responsable de l'unité « Politiques sociales, salariale et de prévention »

NOR: *EQUT0510282X*

En application des dispositions de l'article 7 des statuts de la caisse de coordination aux assurances sociales, M. Henrion (Alain), responsable de l'unité « Politiques sociales, salariale et de prévention » au département gestion et innovations sociales, est chargé, à compter du 28 janvier 2005, de me représenter au conseil d'administration de la caisse de coordination aux assurances sociales du personnel de la RATP et, à ce titre, d'assurer la présidence de ce conseil.

La présidente-directrice générale